CIUS
CENTRE D'INNOVATION ET D'USAGES EN SANTÉ

STRUCTURES INNOVANTES

Bénéficiez d'un accélérateur pour vos projets innovants

2023

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

De quoi s'agit-il ?

STRUCTURES INNOVANTES, L'ACCÉLÉRATEUR DES ÉQUIPES DE SOIN ET MÉDICO-SOCIALES 3.0

L'essor de solutions innovantes constitue un véritable levier pour **répondre aux enjeux** auxquels vous êtes confrontés : transition **numérique**, transition **écologique**, difficultés d'**accès aux soins**, isolement de certains professionnels... Dans ce contexte, nous souhaitons ouvrir la possibilité au plus grand nombre de s'engager dans cette dynamique **autour de projets coopératifs territoriaux**.

L'AMI permettra de retenir des équipes ou groupements candidats, qui bénéficieront d'un **accélérateur de projets innovants** vous offrant un **guidage méthodologique** et un appui opérationnel dans l'**avancement et le déploiement de votre projet**.

L'accélérateur vous offre la possibilité de vous faire accompagner sur des projets variés :

- mise en place d'une nouvelle organisation,
- d'un service numérique,
- co-construction de parcours, coopérations,
- réponse aux enjeux d'accès aux soins,
- facilitation des transformations et des réorganisations...

LE CENTRE D'INNOVATION ET D'USAGES EN SANTÉ, VOTRE LABORATOIRE D'INNOVATION

Avec qui ?

Depuis 13 ans, les acteurs de la santé et de l'autonomie, les entreprises du secteur, les fédérations professionnelles et associations de patients, s'associent pour innover ensemble et constituent le Centre d'Innovation et d'Usages en Santé (C.I.U.S.).

Le C.I.U.S. est un Living Lab, dont l'intervention est caractérisée par l'hybridation des connaissances entre toutes les parties prenantes, une approche centrée usagée, et le développement itératif, dit « *try and learn* ».

Grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons initié, dès 2017, un programme de type "accélérateur" pour les usagers professionnels et associatifs porteurs de projets.

L'INNOVATION POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES, LES ORGANISATIONS ET LES SERVICES

Favoriser l'acculturation numérique des professionnels de santé, utiliser les leviers de la démarche centrée usagers ou de l'intelligence collective, soutenir les projets à fort impact pour les utilisateurs... Autant de pistes à explorer pour développer les activités innovantes !

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt, inédit en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a pour but d'**identifier des projets** et de **soutenir les structures** porteuses.

→ COMMENT BÉNÉFICIER DE L'ACCÉLÉRATEUR ?

L'AMI a pour but d'identifier les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, volontaires pour s'engager dans la mise en œuvre de projets de territoire innovants et coopératifs.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Vous pouvez candidater à l'accélérateur si vous êtes :

- un établissement sanitaire, médico-social,
- un regroupement de professionnels de santé, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Maison de Santé Pluri-professionnelle,
- une association œuvrant dans le champ sanitaire ou social,
- un consortium porté par un acteur cité ci-dessus, autour d'un projet commun.

Pour bénéficier gratuitement du programme, vous devez être implantés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour les autres, nous contacter pour connaître les modalités.

Dans le cas d'un trop grand nombre de candidatures, celles-ci feront l'objet d'une priorisation par le comité de pilotage.

BÉNÉFICES

Les lauréats bénéficieront d'un programme d'accompagnement qui se décline comme suit :

- guidage méthodologique,
- co-conception et déploiement de solutions,
- ingénierie et support d'équipes projets (dont équipes de designers),
- recherche de partenaires et d'outils.

L'implication des établissements et professionnels dans le développement de leur projets innovants tout au long du programme est un facteur de succès indispensable.

CALENDRIER

Réception des candidatures : avant le mercredi 3 mai 2023 à 12 heures
Réponses : à partir du 15 mai 2023
Début des accompagnements : à partir du 15 mai selon l'agenda du projet

COMMENT CANDIDATER ?

Complétez le formulaire suivant **avant le 3 mai 2023** à 12h :
Cliquer ICI pour accéder au formulaire

Composition du comité de pilotage : Centre d'Innovation et d'Usages en Santé, Fédération Hospitalière de France Provence-Alpes-Côte d'Azur, Unions Régionales des Professionnels de Santé Médecins Libéraux et Infirmières Provence-Alpes-Côte d'Azur, Région Sud, ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur.

DEVENIR MEMBRE :

CIUS
CENTRE D'INNOVATION
ET D'USAGES EN SANTÉ

https://www.ciusante.org/structuresinnovantes